

## **CSE du 12 mai 2010**

### **Intervention liminaire FSU**

La FSU, comme d'autres organisations, a décidé de boycotter le CSE du 6 mai pour signifier son désaccord avec la réforme de la formation des enseignants que les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur imposent contre l'avis de la communauté éducative. Cette réforme se révèle chaque jour plus dramatique pour les élèves, pour le système éducatif et pour les personnels. La FSU rappelle qu'elle demande le retrait de la réforme actuelle et la remise à plat du dossier. Elle est porteuse de propositions toutes autres pour élever et améliorer la formation des enseignants et des CPE.

Les textes qui étaient présentés le 6 et qui seront étudiés tout à l'heure sont significatifs, à travers l'abandon du cahier des charges de la formation pour ne retenir que le référentiel de compétences à acquérir par les professeurs, CPE et documentalistes et à travers le contenu très insatisfaisant de la circulaire accompagnant ce référentiel, de l'abandon de tout réel cadrage national de la formation disciplinaire et professionnelle des futurs enseignants. Par ailleurs ce projet de circulaire pose de multiples problèmes sur la définition du métier induite, sur les stages, non obligatoires en MASTER et sur l'encadrement de ceux-ci. La définition et l'organisation de l'année de stage post concours maintiennent toutes les insuffisances et dangers dénoncés et les formes de mise en œuvre contestées par la FSU. Cette circulaire ne fait qu'entériner les conditions scandaleuses d'affectation, de travail et de formation des stagiaires post concours à la rentrée 2010 avec le reniement des engagements pris par le ministère sur le 1/3 de formation. Ces éléments d'actualité ont entraîné le boycott du 6 mai. Nous demandons au ministre d'entendre, sur ce dossier de la formation, la condamnation quasi unanime de la communauté éducative. Ce dossier doit être entièrement retiré, il en va de l'avenir du système éducatif.

Nous reviendrons sur cette question lorsque ce point sera examiné en fin de ce CSE.

Juste un mot sur la situation générale : ce CSE se tient alors que le premier ministre vient d'annoncer un véritable plan d'austérité pour le pays et notamment pour la fonction publique, avec la décision de gel des dépenses publiques, la confirmation de suppressions massives de postes pour les années à venir, faisant suite aux dizaines de milliers supprimés ces dernières années, notamment à l'éducation. Pourtant, la dégradation des conditions d'enseignement et d'étude des élèves pour la rentrée 2010 se confirme dans les écoles, collèges et lycées : suppressions de postes, précarisation accrue, remplacements et enseignements non assurés, expériences pédagogiques positives supprimées, etc.

Nous ne saurions accepter que la population, les jeunes, les personnels payent une crise dont ils ne sont pas responsables pendant que les grands établissements financiers, que les Etats ont aidé à coup de milliards d'Euros sans contrepartie, accentuant ainsi les déficits publics, gagnent des sommes astronomiques en spéculant au détriment des finances publiques !

Les personnels sont également très inquiets des orientations prévues par le pouvoir sur la réforme des retraites. La FSU, là aussi, a des propositions à faire valoir, pour l'amélioration du niveau des pensions pour tous les personnels, pour assurer l'avenir du financement du système par répartition des retraites.

C'est pour défendre l'emploi, les salaires, les retraites que la FSU, avec d'autres organisations appelle à la grève le 27 mai prochain.

Les sujets d'inquiétude justifiée des personnels, des parents et des jeunes ne sauraient être de bon augure pour le système éducatif et pour la scolarité des élèves. Il serait temps que ce gouvernement entende et prenne en compte les propositions des organisations syndicales. Un premier test sera ce CSE : les textes auront-ils bougé entre les commissions spécialisées, très critiques sur nombre d'éléments et aujourd'hui ? Serons nous entendus sur les dossiers étudiés ? Ou le ministère va-t-il continuer sa politique du passage en force systématique, notamment sur la formation des enseignants, dédaignant les avis exprimés dans cette instance ?